

## **FICHE 12**

# **Les risques dans les opérations internationales**

### **1 Le panorama des risques**

Les risques encourus par une entreprise à l'international sont variés :

- Risque de marché (concurrence étrangère et locale, normes)
- Risque d'exécution du contrat (risque technique)
- Risque de contrepartie tiers (fournisseur, client, banque, sous-traitant...)
- Risque monétaire (change, non-convertibilité, non-transfert)
- Risque économique (mauvaise évaluation des coûts)
- Risque logistique
- Risque pays

### **2 Le risque pays**

La notion de risque pays est une notion composite. Elle englobe l'ensemble des aléas qui peuvent affecter un exportateur, un investisseur, un industriel, un banquier, dans le déroulement de leurs opérations avec un pays étranger. Les aléas en question sont liés à la situation générale du pays, indépendamment de la qualité du débiteur local ou de l'opération commerciale ou financière envisagée.

Le risque pays au sens large peut se manifester concrètement de multiples façons : risques politiques, économiques, climatiques, fiscaux, juridiques, culturels, non conventionnels (corruption, risque mafieux)...

Les principales composantes du risque pays sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>Composantes du risque pays</b>	<b>Définition</b>
<b>Risque de non-transfert</b>	Il provient du surendettement du pays en devises fortes. La banque centrale est alors amenée à rationner les devises disponibles et à limiter, de manière autoritaire, le volume des transferts effectués par les agents résidents vers l'étranger (contrôle des changes...). L'acheteur étranger voit son compte débité par sa banque, mais le fournisseur n'est pas pour autant payé, faute de devises.
<b>Risque souverain</b>	Il s'agit du risque financier sur l'état (lui-même) du pays de l'acheteur. Il résulte du niveau d'endettement de l'état en question. L'évaluation de ce risque mesure la capacité de l'état à rembourser des dettes
<b>Risque de performance</b>	Les contrats conclus avec les opérateurs locaux ne peuvent pas être exécutés pour des raisons diverses et variées : techniques (état des infrastructures locales), naturelles (cyclone, tremblement de terre...), sociales (grèves, troubles), politiques (modification brutale de la fiscalité, résiliation unilatérale de contrats, nationalisations, expropriations), géopolitiques (embargo, guerre), etc. Les défauts de performance

	dont il est question aboutissent parfois à une interruption définitive du contrat (guerre ou d'embargo). Ils se matérialisent le plus souvent par des retards qui peuvent peser fortement sur la rentabilité économique des opérations.
<b>Risque de marché</b>	Risque systémique du marché financier local dans le pays de l'acheteur, autrement dit, c'est le risque lié à la structure et aux dysfonctionnements du système bancaire local (dégradation du climat politique et économique, faillite bancaire)

Le risque pays est mesuré par les assureurs crédit et en particulier par la COFACE dont la notation pays@rating permet de noter les pays sur une échelle de 7 niveaux.

### 3 L'analyse des risques selon les phases du contrat

Dans le cadre de la vente de biens d'équipements, le contrat peut, d'une manière générale, être décomposé en 3 phases :

- La phase de prospection - négociation
- La phase de fabrication qui correspond à la phase d'exécution du contrat et qui se termine à la réception provisoire
- La phase d'utilisation des produits jusqu'à la réception définitive

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des principaux risques encourus et des couvertures correspondantes, dans le cadre d'une opération portant sur la vente de biens d'équipement "clé en main" :

Phase	Risques encourus	Couvertures possibles
<b>Prospection négociation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de prospection ou surcoût dû à la participation à un appel d'offres</li> <li>- Risque de mise en jeu de la caution de soumission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurance prospection de la COFACE</li> <li>- Assurance mise en jeu abusive de cautions (assurance crédit)</li> </ul>
<b>Fabrication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de fabrication (annulation unilatérale du contrat part le client)</li> <li>- Risque de mise en jeu des cautions de bonne exécution et de restitution d'acompte</li> <li>- Risque économique dû à l'augmentation des coûts de production</li> <li>-Risque de non-paiement du solde à la réception provisoire</li> <li>- Risque logistique</li> <li>- Risque de change</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acomptes, assurance crédit documentaire, garantie bancaire</li> <li>- Assurance crédit</li> <li>- Clause de révision de prix dans le contrat</li> <li>- Garantie bancaire, assurance crédit</li> <li>- Assurance transport</li> <li>- Instrument de couverture bancaire ou assurance crédit</li> </ul>
<b>Utilisation des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de mise en jeu abusive de la garantie de dispense de retenue de garantie</li> <li>- Risque de change</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurance crédit</li> <li>- Instrument de couverture bancaire ou assurance crédit</li> </ul>